



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 09 novembre 2020

Canal Rhône-Sète : lancement d'une consultation auprès du public

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a lancé une concertation territoriale afin de réinterroger les orientations stratégiques du canal du Rhône à Sète.

L'objectif est d'éclairer le Gouvernement et le préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnateur du plan Rhône-Saône, sur les décisions d'investissement à prendre dans le cadre de ce Plan.

Cette concertation s'adresse à tous, acteurs du territoire (acteurs économiques et environnementaux, collectivités et services de l'Etat, associations, etc.) et également aux habitants.

Elle a pour but d'en savoir plus sur la fréquentation et la satisfaction des usagers, de mieux comprendre leurs attentes et de recueillir les avis et propositions en matière de services et d'usages à développer sur le canal du Rhône à Sète.

Vous êtes invités à participer à la réflexion jusqu'au 25 novembre 2020, sur la plateforme <https://monterritoireendebat.fr>.

Joint à ce communiqué de presse :

- le communiqué de presse du 13 octobre 2020 sur le lancement de la concertation territoriale
- un lien vers une vidéo de présentation des enjeux sur le canal du Rhône à Sète : <https://www.youtube.com/watch?v=5i6CD8xNkn0&feature=youtu.be>
- le lien vers la plateforme monterritoireendebat : <https://monterritoireendebat.fr/consultation/le-canal-du-rhone-a-sete-et-son-devenir/presentation/presentation>
- le lien vers le rapport du CGEDD « Canal du Rhône à Sète : quel devenir ? » : <http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/canal-du-rhone-a-sete-quel-devenir-a2912.html>

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiqués



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 14 octobre 2020

Canal Rhône-Sète : lancement d'une concertation territoriale

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, lance une concertation territoriale afin de réinterroger les orientations stratégiques du canal du Rhône à Sète, en y associant les acteurs concernés du territoire : acteurs économiques, collectivités et élus locaux, acteurs environnementaux, Voies navigables de France (VNF) et services de l'Etat, associations et habitants.

Il a chargé le préfet François Lalanne d'animer cette concertation dont il présidera la réunion de lancement **le 15 octobre 2020**, à l'auditorium du Pont du Gard. Lors de cette première séance, les deux inspecteurs généraux du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) qui avaient été missionnés par Madame la Ministre de la Transition énergétique, présenteront les conclusions de leur rapport « Canal du Rhône à Sète, quel devenir ? ».

Le rapport servira de base à la concertation et sera mis en ligne à l'issue de cette conférence..

Objectif et fonctionnement de cette concertation territoriale

L'objectif est d'éclairer le Gouvernement et le préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnateur du plan Rhône-Saône sur les décisions d'investissement à prendre dans le cadre du Plan Rhône -Saône et du prochain contrat de plan Occitanie Etat-Région 2021-2027.

Pour ce faire, la concertation sera organisée, jusqu'à fin novembre 2020, sous forme d'ateliers sur les thématiques environnement, tourisme et fret.

En parallèle, les citoyens seront invités à contribuer à cette réflexion d'ici à fin octobre, en faisant notamment remonter leurs avis, attentes et proposition en matière de services et d'usages, sur une plateforme numérique dédiée <https://monterritoireendebat.fr/>

Une restitution de la concertation sera organisée fin 2020 ou début 2021

Le canal du Rhône à Sète : une infrastructure de transports, chargée d'histoire, au carrefour d'enjeux économique, écologique et touristique, dans un cadre paysager et naturel remarquable

À proximité des métropoles de Montpellier, Nîmes et Sète, sur une soixantaine de kilomètres de linéaire, il irrigue 20 communes pour environ 200 000 habitants concernés, et traverse des zones naturelles remarquables, des chapelets de lagunes méditerranéennes, de Beaucaire à Sète.

Situé dans un cadre paysager et patrimonial de grande valeur, le canal du Rhône à Sète est donc un objet singulier dans le paysage fluvial national, au carrefour d'enjeux économiques et écologiques. Cette infrastructure façonne le paysage. Ce territoire est aussi concerné par le changement climatique et doit s'y adapter, compte tenu de l'évolution du trait de côte au droit du canal (montée des eaux, érosion).

Enfin, le territoire du canal accueille depuis plus d'un demi-siècle une croissance démographique parmi les plus importantes du territoire national, porté par le dynamisme de la métropole de Montpellier et l'attractivité du littoral de la Méditerranée, dont le port de Sète vers lequel cheminent les marchandises transportées par la voie d'eau.

Quelques chiffres repères clés

Le trafic actuel de vracs solides diversifiés sur le canal du Rhône à Sète est d'environ 250 000 tonnes/an, en moyenne sur 5 ans.

En terme de tourisme fluvial, il est enregistré aux 2 extrémités du canal (point de comptage) : de l'ordre de 4000 bateaux/an, au point mobile de Frontignan, et de l'ordre de 1 300 bateaux/an à l'écluse de Saint-Gilles.

L'investissement de VNF pour l'entretien de la voie d'eau canal du Rhône à Sète s'élève actuellement à 3 M€/an.

Jointts à ce communiqué de presse :

- des planches photos du Paysage du canal du Rhône à Sète
- le lien vers le site internet pour télécharger le rapport du CGEDD « Canal du Rhône à Sète : quel devenir ? », ci-dessous : <http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/les-derniers-rapports-r43.html>